

# OMPI



SCIT/ATR/ID/1999/DZ

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION**

**RAPPORT TECHNIQUE ANNUEL**

**1999**

**SUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION  
EN MATIÈRE DE DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS\***

établi par

**L'ALGÉRIE**

Série annuelle de rapports sur les activités d'information  
en matière de dessins et modèles industriels  
des membres du Comité permanent des techniques de l'information

---

\* Les informations relatives aux activités en matière de brevets de dessin et modèle communiquées par les offices de propriété industrielle délivrant de tels brevets sont insérées dans cette série de documents.

# **Rapport technique annuel sur les activités d'information en matière de dessins et modèles industriels**

## **I - Evolution des activités d'enregistrement**

Il a été enregistré pour l'année 1999, 199 dessins et modèles portant sur 422 objets, le nombre des enregistrements accordés a augmenté comparativement à l'année 1998.

Les dessins et modèles déposés ont concerné les domaines suivants : emballages pour produits alimentaires et cosmétiques, mercerie, ameublements.

## **II - Création, reproduction et diffusion de documents de dessin ou modèles industriels,**

- les enregistrements de dessins ou modèles industriels accordés font l'objet de publication dans le bulletin officiel de la propriété industrielle (BOP!) édité par l'INAPI.

Les informations publiées concernant la date, le numéro de dépôt, d'enregistrement et de publicité, le nom et adresse du titulaire et le cas échéant de son mandataire, l'objet de la protection.

- D'autre part, des reproductions photographiques des dessins et modèles sont mises à la disposition du public pour consultation gratuite; l'INAPI ne pratiquant pas les recherches des antériorités en la matière.

## **III - Moyens mis en place pour le dépôt des demandes.**

Le Bureau d'information et de réception met à la disposition du déposant toute information relative aux modalités de dépôt de dessin ou modèle ainsi que les catalogues de publicité des modèles et dessins, qui peuvent être consultés en présence d'un agent.

## **IV – Questions relatives à la formation théorique et pratique**

\* Des actions de sensibilisation et promotion de la propriété industrielle en matière de dessins et modèles ont été menées par l'INAPI en direction des opérateurs économiques et industriels.

\* Des modèles nouveaux sont également exposés lors des foires nationales.

\* En marge de la journée nationale sur les innovations organisée le 7 décembre 1999, des modèles industriels ont été exposés par les titulaires.